

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
 Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-51 Décision Modificative Budgétaire n°2

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Terqnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, COIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRAANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamilá MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-51 Décision Modificative Budgétaire n°2

Au cours de l'exercice budgétaire 2021, le Syndicat Départemental de Traitement des déchets de l'Aisne a été confronté à des situations, parfois imprévisibles, qui n'ont pu être programmées et dont les conséquences financières n'ont pu être intégrées au Budget Primitif 2021.

Ainsi, par la présente décision modificative, la deuxième au cours de cet exercice budgétaire, il convient d'apporter des modifications aux crédits votés lors du Budget Primitif 2021.

Cette modification budgétaire intègre les événements suivants :

1 Concernant les flux de traitement des déchetteries :

- Il a été constaté une forte progression des tonnages de déchetteries sur l'année 2021 au regard de l'année 2020 mais également de l'année 2019.

Si les contributions appelées auprès des adhérents 2021 ont été appliquées au regard des tonnages constatés sur l'année 2020, les crédits budgétaires affectés aux prestations de traitement des flux de déchetteries inscrits au Budget Primitif 2021 ont été votés au regard des tonnages 2019 x prix mutualisé du coût unitaire à la tonne de traitement pour chaque flux recensé au sein du catalogue des prix, voté chaque année lors de la séance consacrée au vote du budget.

Si en 2020 les tonnages issus des flux de déchetteries représentaient un peu plus de 102 K tonnes, en 2019, ces flux s'élevaient à près de 121 K Tonnes à comparer à l'évolution des flux estimés ce jour, pour l'année 2021, de près de 137 K Tonnes soit une progression de 13% au regard de l'année de référence (2019) ou 33% au regard de 2020.

Budgétairement, et au regard des coûts de prestations différenciés, l'enveloppe budgétaire allouée progresse de 4 902 767 € à 6 250 897 €, soit + **1 348 130 €** affectés au compte 011-611(+27.49%)

- Il convient également, par la présente décision modificative d'intégrer le paiement des factures régularisées de la société RDV depuis 2019 qui n'avaient pu être mandatées à juste titre par le Syndicat Départemental, dans la mesure où ladite société n'avait pas produit les pièces comptables indispensables au paiement (déclaration de sous-traitance...) – Le montant de cette régularisation représente **96 209 €** pour les années 2019 et 2020 affectés au compte 011-611
- Le montant total des recettes de reprise des matériaux (batteries, ferrailles, Papiers/Cartons, cartons) pour le 2^{ème} semestre 2020 et 1er semestre 2021, montant reversé à l'euro près aux collectivités adhérentes, représente 1 047 899 € pour une inscription budgétaire de 466 352 €, soit une revalorisation des crédits, en dépenses mais aussi en recettes de fonctionnement de **581 547 €** affectés au compte 011-6288 (FD) et 70-7088 (FR)
- Une inscription de **100 €** au compte 67-673 afin de régulariser un titre à annuler sur un exercice antérieur.

2 Concernant les flux de traitement d'OMr :

- Les crédits affectés au paiement des prestations à la société Valnor pour l'année 2021 n'ont pas été revalorisés pour la période de mars à décembre 2021 (revalorisation prévue contractuellement), représentant un coût supplémentaire de **59 263 €** affectés au compte 011-611.
- 2 facturations en date du 31 janvier 2020 et 29 février 2020 (ancien marché d'exploitation à l'Ecocentre) n'avaient pas été mandatées. Les crédits n'avaient pas été intégrés au Budget Primitif 2021, il convient donc de régulariser cette situation par la présente décision modificative en affectant **188 214 €** au compte 011-611.
- Financement de l'avenant n°2 avec la société Valnor prenant en compte le traitement de 12 769 m3 de lixiviats (contre 12 403 m3) : **29 423 €** affectés au compte 011-611.
- Revalorisation des recettes de production d'électricité à hauteur de **179 000 €** affectés au compte de recettes de fonctionnement 70-7088 dont 50% sont reversés à la société Valnor dans le cadre de son contrat avec Valor'Aisne, soit **89 500 €** affectés au compte 011-611

3 – Concernant les prestations de transfert d'OMr et de monoflux

- 2 facturations en date du 31 juillet 2020 relatives au centre de transfert d'Evolis et de Fontaine les Vervins n'avaient pas été mandatées faute de pièces justificatives émanant de l'entreprise. Les crédits n'avaient pas été intégrés au Budget Primitif 2021, il convient donc de régulariser cette situation par la présente décision modificative en affectant **138 203 €** au compte 011-611.

4 – Concernant les prestations de tri

- Les crédits votés au Budget Primitif 2021, affectés à l'externalisation des prestations de tri pendant la phase des travaux du centre de tri d'Urvillers et de Villeneuve-Saint-Germain, ont été adoptés à hauteur de 800 000 €
Compte tenu des difficultés rencontrées lors des travaux d'Urvillers, l'externalisation de ces prestations a été accrue et représente un volume financier global de 1 072 246 €, soit un complément de crédits nécessaires de **272 246 €** qui seront affectés au compte 011-611.
- Les assurances Tout Risque Chantier n'avaient pas été inscrites (**18 989 €** au compte 011- 6168 à inscrire) et la prestation du GDM par VALODEA (traitement + transport) n'était pas prévue initialement dans la convention d'entente ; un avenant intègre cette prestation pour un coût de **13 965 €** qui sera affecté au compte 011-611.
- En revanche, le cours de reprise du GDM permet à Valor'Aisne d'afficher un crédit supplémentaire de recettes de **235 000 €** au compte 70-7088.
- Le montant total des recettes de matériaux issues des contrats mutualisés gérés, dans le cadre de CITEO, par Valor'Aisne pour l'année 2021, montant reversé à l'euro près aux collectivités adhérentes, représente 1 026 451 € pour une inscription budgétaire de 635 880 €, soit une valorisation des crédits en dépenses mais aussi en recettes de fonctionnement de **390 571 €** aux comptes 011 6288 (FD) et 70-7088 (FR)



5 – Les charges de personnel

- Les charges de personnel sont impactées à la fois par le retard des travaux sur Urvillers qui a contraint Valor'Aisne à mettre en place pendant plusieurs semaines une deuxième équipe à Villeneuve-Saint Germain mais aussi au regard des objectifs de tri journaliers non atteints nécessitant parfois une externalisation mais aussi le recours à davantage de trieurs sur le site de Villeneuve Saint Germain.

De plus, l'absence de travaux sur l'année 2021 au centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain a conduit à maintenir l'activité et donc à accroître le recours aux contractuels alors que le budget primitif 2021 avait, au regard du planning de réalisation des travaux, réduit les crédits nécessaires au recrutement de trieurs (par rapport au Budget 2020)

A ce stade, il peut être constaté que si les travaux d'ECT permettront de trier à terme plus de tonnes de déchets, devant ainsi réduire en principe la production de tonnages d'OMr, son impact réel sur la masse salariale sera à mesurer en 2022 après les travaux de Villeneuve Saint Germain.

De plus des ajustements se sont révélés nécessaires sur certains postes de dépenses à la vue des réalisations.

Ainsi, et compte tenu de la situation, il convient de réaffecter **187 565 €** au titre des charges de personnel.

Le poste de recettes de fonctionnement (remboursement sur rémunération du personnel) est revalorisé de **60 849 €** par une affectation au compte 013-6419

6 – Les dépenses de communication

Au titre de l'exercice 2021, des actions de communication n'ont pu être réalisées et seront reconduites en 2022 ; il convient donc de « récupérer », par le biais des annulations de crédits, **48 500 €** de crédits affectés au Budget Primitif 2021 :

- Accompagnement de la démarche CODEC : - 30 000 € affectés au 011-617
- Accompagnement projets Eco conception : - 15 000 € affectés au 011-617
- Forum Economie Circulaire : - 3500 € affectés au 011- 6233

7 – Les recettes d'investissement : Les subventions à verser par l'ADEME et Conseil Départemental de l'Aisne

- Les subventions d'investissement émanant de l'ADEME, au titre du Plan de Relance, affectées à la réalisation des travaux d'ECT des centres de tri d'Urvillers et de Villeneuve-Saint-Germain, inscrits initialement au Budget Primitif 2021 à 485 000 € sont réévaluées à 1 081 941 €, soit une **revalorisation des crédits de 596 941 €** au compte 13-1318 par la présente décision modificative.
- Comme annoncé par Monsieur le Président lors du dernier comité syndical en date du 26 octobre dernier, le Conseil Départemental de l'Aisne versera, au titre du reliquat des subventions d'investissement dues à Valor'Aisne, **600 000 €** supplémentaires qui seront affectés au compte 13-1313, portant ainsi à 2 millions d'euros la participation du Conseil Départemental de l'Aisne sur l'exercice 2021.

- 8 – Le besoin de financement

Ainsi, en reprenant l'intégralité des charges de fonctionnement supplémentaires mais aussi des recettes, le reste à charge de fonctionnement, à financer, est de 1 918 458 €

Les nouveaux crédits d'investissement affichent quant à eux, un solde positif de 1 196 941 €

Ainsi pour financer les nouvelles charges de fonctionnement à hauteur de 1 918 458 €,

Il est proposé :

- d' affecter 100% des crédits inscrits au Budget Primitif 2021 au titre des dépenses imprévues : - 1 248 030 € au sein des chapitres 011, 012 et 67,
- d' annuler le virement de section de fonctionnement (FD - 023) vers la section d'investissement (IR – 021) pour un montant de 269 767 €
- d' annuler l'inscription au compte 1068 votée au Budget Primitif 2021 inutile dans la mesure où aucun déficit d'investissement (cumulé avec les Restes à réaliser) n'était constaté, permettant ainsi une réaffectation au compte 002 : 400 661 €

La section d'investissement, au travers de cette décision modificative, affichera donc un suréquilibre de 526 513 € (1 196 941 € - 400 661 € - 269 767 €) pouvant être affecté à terme, soit au financement des futures dépenses d'investissement, soit au désendettement du syndicat.

La Décision modificative se présente donc ainsi :

Section de Fonctionnement – Dépenses		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
011 – 611	Contrats et prestations de services	2 235 153 €
011-6168	Autres assurances	18 989 €
011- 617	Etudes	-45 000 €
011-6233	Foires et expositions	-3 500 €
011-6288	Autres services	972 118 €
TOTAL Chapitre 011	Charges à caractère Général	3 177 760 €
012-6331	Versement transport	1 522 €
012-6332	Cotisations versées au FNAL	619 €
012 – 6336	Cotisations CG et CNFPT	-1 088 €
012 – 6338	Autres taxes	-542 €
012 – 64111	Rémunération principale	-46 465 €
012-64112	NBI, Supplément familial de traitement	-16 614 €
012 - 64118	Autres indemnités	-43 384 €
012 - 64131	Rémunérations personnel non titulaire	224 260 €
012-64138	Autres indemnités	43 €
012-6451	Cotisations à l'URSSAF	53 630 €

012 – 6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 163 €
012-6454	Cotisations aux ASSSEDIC	7 253 €
012-6455	Cotisations assurances du personnel	40 647 €
012-64731	Allocations chômage	3 763 €
012-6474	Versement aux œuvres sociales	681 €
012-6478	Autres charges diverses	-53€
012-6488	Autres charges	-41 870 €
TOTAL CHAPITRE 012	CHARGE DE PERSONNEL	187 565 €
67-673	Titres annulés sur exercice antérieur	100 €
TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100€
TOTAL CHAPITRE 023	VIREMENT DE SECTION VERS L'INVESTISSEMENT	-269 767 €
TOTAL CHAPITRE 022	DEPENSES IMPREVUES	-1 248 030 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 847 628 €

Section de Fonctionnement - Recettes		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
013 – 6419	Remboursement sur rémunération du personnel	60 849 €
TOTAL Chapitre 013	Atténuation de charges	60 849 €
70-7088	Autres produits d'activités annexes	1 386 118 €
TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services	1 386 118 €
TOTAL CHAPITRE 002	Excédent de fonctionnement reporté	400 661 €
TOTALRECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 847 628 €

Section d'Investissement – Recettes		
Chapitre / compte	Libellé	Montants
10 – 1068	Affectation des résultats	-400 661 €
TOTAL Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	-400 661 €
1313	Subventions d'équipement - Département	600 000 €
1318	Subventions d'équipement - Autres	596 941 €
TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'équipement	1 196 941 €
TOTAL CHAPITRE 023	Virement de la section de fonctionnement	-269 767 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		526 513 €

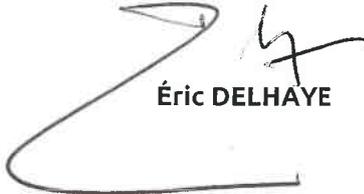
Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Adopte** la Décision Modificative n°2
- **Annule** l'affectation du résultat au 1068 prévu dans la délibération du Budget Primitif 2021 en date du 02 avril 2021

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président



Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	
L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.	

2021-52 Autorisation de Programme - Crédits de Paiement : acquisition de tracteurs routiers

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas	Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,
Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Ternier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY-Sylvie



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOLETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VANISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamilia MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-52 Autorisation de Programme - Crédits de Paiement : acquisition de tracteurs routiers

Valor'Aisne dispose de 6 quais de transfert pour le transport des ordures ménagères vers les exutoires. Deux de ces équipements (Laon faubourg de Leully et Villeneuve-Saint-Germain) sont exploités en régie, c'est-à-dire avec le matériel et le personnel propres à la structure.

La diversification des exutoires pour le traitement des ordures ménagères permettant de limiter les coûts liés à l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes), la répartition des recyclables entre les deux centres de tri (Villeneuve-Saint-Germain et Urvillers) et les partenariats avec les structures publiques voisines dans le cadre d'Ententes, ont impliqué la nécessité de développer le transport.

Ainsi Valor'Aisne a privilégié ces dernières années le recours à des marchés de location pour développer son parc de tracteurs routiers. Cependant, à ce jour, et afin de diminuer les charges de fonctionnement et considérant que de tels véhicules disposent d'une durée de vie dépassant la durée des contrats de locations consentis (4 ans), Valor'Aisne souhaite procéder à l'acquisition directe de ce type véhicules.

Ainsi, au terme du contrat de location des 3 tracteurs routiers affectés à l'exploitation des quais de transfert de Villeneuve-Saint-Germain et de Laon – Faubourg de Leully au cours du 1^{er} trimestre 2022, Le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne souhaite procéder à l'achat de trois tracteurs routiers d'occasions mais également d'un tracteur neuf sur le site de Villeneuve-Saint-Germain.

Afin d'envisager ces acquisitions, une autorisation de programme d'un montant total de 280 000 € est nécessaire. Les crédits de paiement sont affectés sur l'exercice 2022.

Autorisation de Programme 2021	Crédits de Paiement 2021	Crédits de Paiement 2022
280 000 €	0 €	280 000 €

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Accepte** l'ouverture de l'autorisation de programme pour l'achat de quatre tracteurs routiers et la répartition des crédits de paiement dans les conditions définies ci-dessus.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président



Éric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-53 Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZELICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Terqnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSissois Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VANISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORLETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-53 Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022.

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans le cas où le budget de la collectivité ne serait pas adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, Monsieur le Président est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, ou à défaut, jusqu'au 15 avril de l'exercice auquel il s'applique, Monsieur le Président peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et, pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme, les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa précédent précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas précédents, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable public, est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Aussi, sans préjuger des montants qui seront votés au budget primitif 2022, et afin de permettre au syndicat départemental de pouvoir mandater sur la section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2022, il est proposé d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent précisée ci-dessous :

Chapitres budgétaires / opérations	Crédits votés au Budget Primitif 2021 (hors RAR)	Limite au sens de l'article L1612-1 du CGCT
Opération 12 – Ecocentre la Tuilerie	423 837 €	105 959 €
Opération 15 – Aménagements de sites	648 179 €	162 044 €
Opération 29 – Aménagements Process – ECT	5 222 605 €	1 305 651 €
TOTAL	6 294 621 €	1 573 654 €

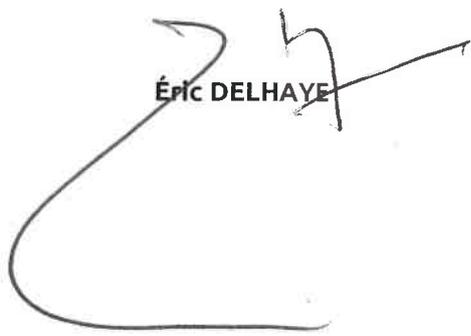
Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite définie ci-dessus.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président



ÉRIC DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
 Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-54 Conventonnement avec GrandSoissons Agglomération pour la mise à disposition de la plateforme de compostage située dans l'emprise de la station d'épuration de Pommiers

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas	Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,
Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Ternier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-54 Conventonnement avec GrandSoissons Agglomération pour la mise à disposition de la plateforme de compostage située dans l'emprise de la station d'épuration de Pommiers

La plateforme de compostage de Pommiers est exploitée par Valor'Aisne (VA) au titre de sa compétence « Traitement des déchets ». Elle est physiquement située dans l'emprise de la station d'épuration, propriété de GrandSoissons Agglomération (GSA). La plateforme a été mise à disposition de V'A par GSA lors de l'adhésion de la communauté de GrandSoissons Agglomération au syndicat. Les conditions de cette mise à disposition sont régies par la convention du 16 décembre 2005.

La présente convention a pour objet de déterminer, conformément aux dispositions de l'article L5721-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions dans lesquelles GSA met à disposition de VA les différents équipements, services, installations et matériels liés à la plateforme, tels que le pont bascule, les réseaux d'eau d'arrosage ou la benne de refus.

Cette mise à disposition présente un intérêt particulier dans le cadre de la bonne organisation des services de chacune des structures car des immobilisations corporelles appartenant à GSA peuvent être utilisées par V'A dans la cadre de l'exploitation de la plate-forme.

En dérogation aux articles 9 et 10 de la convention initiale de mise à disposition entre Valor'Aisne et la Communauté d'Agglomération du Soissonnais (*devenue depuis GrandSoissons Agglomération*) du 16 décembre 2005, la présente convention est prévue pour une durée maximale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025 inclus.

GSA renouvèle son contrat d'exploitation de la Station d'Épuration de POMMIERS le 31 mai 2022. A compter du 1er juin 2022, et pour une durée de 15 ans, GSA adoptera un tout autre mode de gestion en optant pour une délégation de service public. Avant la date susvisée, le remboursement des frais s'effectue sur la base d'un état au 31 mai 2022, indiquant la liste des recours aux services. Le coût est porté à la connaissance de VA par GSA. Après la date susvisée, le remboursement des frais s'effectue sur la base d'un état mensuel, indiquant la liste des recours aux services. Le coût est porté à la connaissance de VA par le délégataire de GSA, chaque mois. Pour l'année 2022, les coûts unitaires seront actés par délibération de GSA. Pour les années suivantes, les coûts unitaires seront revalorisés chaque année en fonction de l'évolution du cout de traitement des eaux usées défini dans le contrat qui lie GSA à son délégataire.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention avec GrandSoissons Agglomération pour la mise à disposition de la plateforme de compostage située dans l'emprise de la station d'épuration de Pommiers

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président



Eric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	
L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.	

2021-55 Conventionnement avec la coopérative agricole Ceresia pour la vente de compost

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas	Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZYZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,
Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Terqnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FREPE Stéphanie, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSissoons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VANISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYCHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA

Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI

Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX

Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-55 Conventonnement avec la coopérative agricole Ceresia pour la vente de compost

Valor'Aisne produit du compost de déchets verts et de biodéchets sur la station de compostage de Leully.

Cette station de compostage lui a été transférée par le SIRTOM du Laonnois lors de son adhésion à Valor'Aisne. La production annuelle de la station de compostage de Leully est d'environ 2 400 tonnes et 1 000 tonnes annuelles sont réservées à la mise à disposition auprès des déchèteries du SIRTOM du Laonnois.

La coopérative Ceresia souhaite acquérir du compost de déchets verts pour approvisionner ses adhérents en vue d'une valorisation agricole. La présente convention fait suite aux précédentes, qui existent depuis 2003 et dont la plus récente se termine au 31/12/2021.

Elle fixe les modalités techniques et financières de vente de compost, dont le prix variera entre 3 et 5€HT la tonne, en fonction des volumes enlevés.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention avec la coopérative agricole Ceresia pour la vente de compost pour la période 2022- 2025

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président


Éric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	
<p>L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.</p>	

2021-56 Examen du rapport de gestion du Conseil d'administration de la SPL XDEMAT

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Terqnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Ouennois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VANISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYCHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-56 Examen du rapport de gestion du Conseil d'administration de la SPL XDEMAT

Par délibération du 28 novembre 2014, Valor'Aisne a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat créée en février 2012 par les Départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne, afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition comme Xmarchés, Xactes, Xelec, Xparaph, Xconvoc...

A présent, il convient d'examiner le rapport de gestion du Conseil d'administration de la société.

Par décisions du 9 mars 2021, le Conseil d'administration de la société a approuvé les termes de son rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et donc l'activité de SPL-Xdemat au cours de sa neuvième année d'existence, en vue de sa présentation à l'Assemblée générale.

Cette dernière, réunie le 7 juin dernier, a été informée des conclusions de ce rapport et a approuvé à l'unanimité les comptes annuels de l'année 2020 et les opérations traduites dans ces comptes.

En application des articles L. 1524-5 et L. 1531-1 du Code général des collectivités territoriales, il convient que l'assemblée délibérante de chaque actionnaire examine à son tour le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Cet examen s'inscrit également dans l'organisation mise en place par la société SPL-Xdemat pour permettre aux actionnaires d'exercer sur elle, collectivement et individuellement, un contrôle similaire à celui qu'ils exercent sur leurs propres services, appelé contrôle analogue, constituant l'un des principes fondateurs des SPL.

Le rapport de gestion, présenté ce jour, fait apparaître un nombre d'actionnaires toujours croissant (2 705 au 31 décembre 2020), un chiffre d'affaires de 1 433 158 €, en très nette progression, et un résultat exceptionnel de 279 092 € affecté en totalité au poste « autres réserves », porté à 462 004 €. Ce résultat exceptionnel s'explique par un nombre toujours croissant de collectivités actionnaires de la société, la vente sans précédent de plus de 2 500 certificats électroniques en 2020 (au lieu de 600 à 900 en moyenne) et par la mise en place d'une nouvelle organisation pour la gestion de l'assistance.

Après examen, il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur ce rapport écrit, conformément à l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales et de me donner acte de cette communication.

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-Xdemat,

Vu le rapport de gestion du Conseil d'administration,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration de la SPL XDEMAT, figurant en annexe,
- **Donne acte** à Monsieur le Président de cette communication,

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président



Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-57 Achat de tracteurs routiers neufs pour l'exploitation de centres de transfert situés à Laon-Faubourg de Leully, Villeneuve Saint Germain et Terqnier (02) (marché 21-21)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas	Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,
Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Terqnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, RICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.

2021-57 Achat de tracteurs routiers neufs pour l'exploitation de centres de transfert situés à Laon-Faubourg de Leuilly, Villeneuve Saint Germain et Terqnier (02) (marché 21-21)

Le marché a pour objet l'achat de tracteurs routiers, avec prestation de full service, pour l'exploitation des centres de transfert de Laon – Faubourg de Leuilly, Villeneuve-Saint-Germain et de Terqnier (02).

Le marché a été publié le 25 octobre 2021 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne, sur la plateforme xmarches.fr et sur le site internet ValorAisne.fr.

La présente consultation est un Appel d'Offre Ouvert (AOO) soumis aux dispositions du Code de la Commande Publique du 3 décembre 2018 (Art. L2124-2, R2124-2, R2182-1).

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14, en quantité avec minimum et avec maximum sans remise en compétition.

Les quantités sont :

- Minimum : 1 tracteur à commander dès l'attribution du marché
- Maximum : 2 tracteurs

Le marché n'est pas alloti.

Les variantes étaient autorisées sur le carburant (GNR, B100,...).

La durée du marché est de 4 ans, à compter de la date de réception du premier camion commandé et accepté par Valor'Aisne.

23 sociétés ont retiré le dossier de consultation (19 en anonyme et 4 en identifié).

La date limite de remise des offres était fixée au 26 Novembre 2021 – 12h00.

2 entreprises ont fait parvenir une offre dans le respect de cette date :

- VOLVO TRUCKS France/MAN TRUCKS & BUS France

L'ouverture des plis a eu lieu le 26 novembre 2021 à 14h00

Cet appel d'offres a été analysé au regard des critères énoncés dans le cahier des charges :

- le prix : 45 % apprécié au regard des tarifs indiqués dans le BPU
- la valeur technique : 35 % appréciée au regard du mémoire technique
- le délai de mise à disposition du (ou des) tracteur(s) : 10 %
- les performances en matière de protection de l'environnement : 10 %

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 10 Décembre 2021 a décidé d'attribuer le marché d'achat de tracteurs routiers neufs pour l'exploitation de centres de transfert situés à Laon-Faubourg de Leully, Villeneuve Saint Germain et Tergnier à l'entreprise MAN TRUCKS & BUS France, pour des équipements de motorisation B100 pour un montant total de :

- Pour la quantité mini (1 tracteur) : 119 758.04 € HT (arrondi à 119 758 € HT)
- Pour la quantité maxi (2 tracteurs) : 239 516.08 € HT (arrondi à 239 516 € HT)

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 10 Décembre 2021,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer le marché 21-21 pour l'achat de tracteurs routiers neufs pour l'exploitation de centres de transfert situés à Laon-Faubourg de Leully, Villeneuve Saint Germain et Tergnier (02), ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, avec l'entreprise MAN TRUCKS & BUS France, pour des équipements de motorisation B100 pour un montant total de :

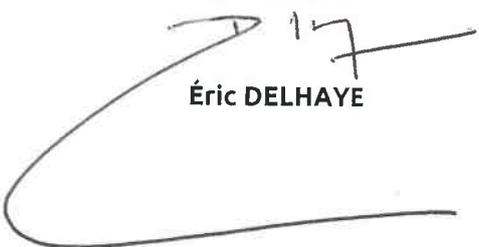
- Pour la quantité mini (1 tracteur) : 119 758.04 € HT (arrondi à 119 758 € HT)
- Pour la quantité maxi (2 tracteurs) : 239 516.08 € HT (arrondi à 239 516 € HT)

- **Dit** que les crédits budgétaires pour les 2 tracteurs (quantité maximum) sont inscrits par autorisation de programme dont les crédits de paiement sont affectés sur l'exercice 2022.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président


Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
 Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-58 Avenant n°2 au marché d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND sur la commune de Grisolles dans le département de l'Aisne - EcoCentre la Tuilerie – marché n°19-34

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, RICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PACNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-58 Avenant n°2 au marché d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND sur la commune de Grisolles dans le département de l'Aisne - EcoCentre la Tuilerie – marché n°19-34

Le marché a pour objet l'exploitation de l'EcoCentre La Tuilerie comprenant :

- Une installation de stockage de déchets non dangereux et ses équipements annexes,
- Un quai de transfert de déchets recyclables issus des collectes sélectives.

Il est conclu pour une durée de 4 ans d'exploitation, avec prolongation possible de 2 fois 1 an. Ce marché a été attribué à l'entreprise VALNOR (mandataire), FBI BIOME (co-traitant), notifié le 30 janvier 2020, pour un montant initial de marché estimé à 14 709 148 € HT.

Il prend en compte l'obligation pour l'exploitant de gérer le site dans son ensemble, cumulant des alvéoles fermées (ne recevant plus de déchets mais produisant du biogaz et du lixiviat, et nécessitant d'être entretenues), et la partie en exploitation (recevant les déchets).

La rémunération mensuelle de l'exploitant est décomposée comme suit :

FACTURATION MENSUELLE - DECOMPOSITION DU PRIX EXPLOITATION ECOCENTRE		
SITE_1	FORFAITS MENSUELS	Entretien, surveillance et contrôle des installations du site
ISDND_1	FORFAITS MENSUELS	Gestion de la zone de stockage des déchets
TRANSFERT_1	FORFAITS MENSUELS	Gestion du centre de transfert
EFFLUENTS_1	FORFAITS MENSUELS	Gestion des effluents gazeux
ISDND_2	PROPORTIONNELS AUX QUANTITES TRAITEES	Exploitation des alvéoles / casiers, estimation faite pour 5000 tonnes par mois, justification de la quantité au tonnage entrant allant en ISDND (somme des OMR, encombrants, DAE des collectivités sur les contrats Valor'Aisne)
TRANSFERT_2	PROPORTIONNELS AUX QUANTITES TRAITEES	Exploitation du centre de transfert, estimation faite pour 300 tonnes par mois, justification de la quantité au tonnage entrant en CS
EFFLUENTS_2	PROPORTIONNELS AUX QUANTITES TRAITEES	Gestion des effluents liquides, estimation faite pour 600 m3 par mois, avec un plafonnement annuel sur le volume sorti du bilan hydrique

Les estimations de volumes, établies sur le constat des dernières années, ont servi à estimer le montant global du marché d'exploitation (incluant les rémunérations mensuelles et GER). Un premier avenant d'un montant de 335 829.00 €HT a modifié le mode d'évaluation du bilan hydrique, qui plafonne le volume de lixiviat traité facturable. L'objectif de ce premier avenant était que le volume estimé (bilan hydrique) soit plus représentatif de la réalité du site, en intégrant des volumes identifiés à cette occasion et non pris en compte jusqu'ici, et que des travaux soient réalisés pour limiter ces volumes produits



Toutefois, malgré la mise en œuvre de cette méthode de calcul de volume, il reste un décalage dans le temps trop important entre la production réelle de lixiviat et l'estimation qui en est faite, le constat de l'écart se faisant au moment d'un bilan annuel. Cette façon de fonctionner ne permet pas une réactivité rapide nécessaire à la limitation de la production des volumes de lixiviats.

Aussi il est nécessaire de faire évoluer les modalités de mesure du volume de lixiviat traité :

- en retenant un volume réel mesuré, en lien direct avec la production de l'ISDND ;
- et en promouvant les bonnes pratiques de réalisation des travaux de création et d'entretien des couvertures, dans des délais permettant de limiter les volumes de lixiviat produits.

L'objet de l'avenant est donc

- 1) d'acter la méthode de calcul du volume de lixiviat traité, conditionnant la rémunération du titulaire pour la partie EFFLUENTS-2, en utilisant des mesures réalisées sur site ;
- 2) de fixer l'enveloppe supplémentaire pour le traitement des lixiviats au titre de l'année 2021 ;
- 3) d'optimiser les délais de réalisation des couvertures et de leur remise en état si besoin.

1) Le volume de lixiviat traité du mois n et facturable en fin de mois sera la résultante :

- du volume de lixiviat passant par la vanne au compteur en aval de l'installation de stockage de déchets non dangereux et en amont de la plateforme de traitement des effluents ;
- duquel sera déduit le volume de recirculation de lixiviat, au titre de la réinjection en mode bioréacteur du mois n ;
- auquel sera ajouté le solde entre précipitation et évaporation au niveau des bassins de lixiviat

2) A partir de sa signature, cet avenant n°2 rend caduque le mode de calcul du volume de lixiviat traité issu de l'avenant n°1, et le plafonnement de ce volume par le bilan hydrique. L'année 2021 étant transitionnelle entre les deux modes de mesure du volume traité, **le volume de lixiviat traité à prendre en compte pour 2021 a été calculé comme suit :**

8967.00 m3 issus du bilan hydrique 2020 sur les alvéoles
+ 211.20 m3 sur la piste d'exploitation
+ 1933.9 m3 de volumes pompés à l'arrière de l'alvéole 6
+ 1657 m3 liés au pompage pneumatique
soit un total de 12 769.00 m3 comme volume traité pour l'année 2021

	volume	
Estimation marché		7 200
Réalité bilan hydrique corrigé		12 769
Différence de volume, en m3, à prendre en compte pour plafond des volumes en 2021		5 569
Soit, à 79 euros HT /m3, un coût supplémentaire estimé, en euros, de	439	951.00 €HT

3) **Les conditions relatives aux travaux susceptibles d'impacter la quantité de lixiviat à traiter ont été définies.** Il s'agit des travaux de réalisation des couvertures, et de maintenance de ces dernières.



Le tableau ci-dessous récapitule les montants relatifs au marché et à ces modifications :

Montant initial estimé	N° avenant	Montant estimé de l'avenant	Nouveau montant du marché	% d'augmentation
14 709 148.00 € HT	1	335 829.00 € HT	15 044 977.00 € HT	2.3 %
14 709 148.00 € HT	2	439 951.00 € HT	15 484 928.00 € HT	2.9 %
Cumul des 2 avenants				5.27 %

La CAO du 10 décembre 2021 à émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Vu** l'avis de la CAO du 10 décembre 2021
- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au marché 19-34 relatif au marché d'exploitation du quai de transfert et de l'ISDND de l'Ecocentre la Tuilerie à Grisolles pour un montant estimatif de 439 951.00 € HT avec la société VALNOR, mandataire au titre du groupement VALNOR-BIOME, titulaire du marché.
- **Dit** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président


Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
 Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-59 Avenant n° 2 du lot 6 du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas	Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,
Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Terqnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, ECRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-59 Avenant n° 2 du lot 6 du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica)

Le marché n° 18-29 concerne la préparation (broyage) des bois issus de déchetteries du périmètre de Valor'Aisne, et leur transport sur le site de Saica Venizel en vue d'un traitement dans la chaudière biomasse de la papeterie.

Le marché est alloté en 6 secteurs géographiques qui découpent le territoire de l'Aisne. Quatre prestataires différents réalisent les opérations de préparation et transport, pour une durée de marché de 4 ans (1 an + 3 reconductions d'1 an possibles) - de mars 2019 à février 2023 au plus tard. Dans le même temps, une convention avec la papeterie de Saica Venizel a été signée pour la même durée de 4 ans, afin d'assurer le débouché des bois broyés via la valorisation énergétique.

Fin 2020, les 6 marchés allotés ont fait l'objet d'un avenant pour adapter la réalisation des prestations aux adaptations techniques nécessaires et/ou demandées par Saica. A cette occasion, et sur 3 lots (les n°1, 2 et 4), une prestation d'externalisation des tonnes de bois qui ne pouvaient pas être écoulées dans la filière de la papeterie de Saica a été introduite.

Cette externalisation est une prestation de gestion globale des bois réceptionnés sur les plateformes et intègre les différentes étapes de préparation des bois jusqu'au débouché final :

- l'accueil des bois sur la plateforme prévue dans le marché initial,
- le broyage/criblage selon les exigences de son débouché,
- les analyses éventuelles selon les exigences de son débouché,
- le transport vers l'exutoire final,
- la gestion du débouché final.

En effet, le marché 18-29 prévoit que l'ensemble des bois de déchetteries de chaque lot soit préparé par le titulaire qui doit livrer le broyat chez Saica Venizel. Or dès la fin de l'année 2019, Saica a limité sa capacité d'accueil des broyats issus des apports du Syndicat : un volume évalué à 20% des apports provenant des déchetteries ne pouvait plus être pris en charge par la chaudière de Venizel.

A compter de l'année 3 du marché (année en cours à ce jour), la prestation d'externalisation s'avère également nécessaire pour le lot 6 du marché. Ce lot correspond au secteur du Sud de l'Aisne (périmètre de Château-Thierry), et est exécuté par l'entreprise BNE (Broyage Nord Est).

Afin de ne pas remettre en question le transport organisé par les collectivités pour les bois de leurs déchetteries, il apparaît opportun de faire traiter ces tonnes de bois (dans leur globalité) par le titulaire du marché en cours, ce qui permet notamment de maintenir un lieu unique de dépotage pour les collectivités gestionnaires des déchetteries.

L'entreprise BNE est en capacité d'assurer les prestations attendues, sachant qu'elles concernent un tonnage évalué à 20% du tonnage annuel du lot, à compter de la troisième année du marché (de mars 2021 à février 2022) et pourra également être sollicitée dans le courant de la quatrième année du marché si besoin.

Une valorisation énergétique chez Kronolux est proposée par BNE, au tarif de 52.00€ HT/tonne entrante sur la plateforme du prestataire.

Le tonnage est d'environ 220 tonnes par an (sur un tonnage annuel de 1 100 tonnes de bois en années 3 et 4 du marché), mais les prestations seront mises en œuvre autant que de besoin selon les stocks de bois à traiter.

L'avenant proposé ici prévoit la possibilité de recours à l'externalisation des tonnes de bois du lot 6.
L'évaluation financière de l'avenant est la suivante :

	Prestations	Tarifs unitaires	Montant sur 4 ans du marché
Prestation initiale	Accueil, broyage et transport des bois vers Saica Analyse annuelle des broyats	39.50 € HT / tonne livrée et acceptée par Saica 500€ HT / analyse annuelle	167 900€ HT
Avenant n° 1	Prestation initiale maintenue avec : - Modification des paramètres d'analyse annuelle des broyats - Coordination des stocks de bois et de broyats face à la saisonnalité	Pas de changement du tarif d'analyse : 500€ HT / analyse Pas d'incidence tarifaire provenant de la gestion des stocks	Pas d'évolution de montant : 167 900 € HT
Avenant n°2	Prestation (initiale et avenant 1) maintenue pour un tonnage moindre en année 3 et 4 Ajout de la possibilité du recours à l'externalisation des tonnages de bois réceptionnés sur la plateforme du prestataire	Externalisation au tarif de 52.00 € HT / tonne réceptionnée pour un volume estimé de 220 tonnes/an en années 3 et 4 du marché Et prestation initiale de préparation-transport (à 39.50 €/t) sur environ 880 tonnes en années 3 et 4 (= estimatif de 1 100t - 220t externalisées)	173 400 € HT Augmentation de 5 500 € HT Soit 3.3 % du montant initial du marché

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au lot n° 6 du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica).
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président

Éric DELHAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
 Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-60 Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de composteurs et d'accessoires

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Ternier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Brune</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-60 Constitution d'un groupement de commande pour l'achat de composteurs et d'accessoires

Les biodéchets représentent en moyenne 30 % de la production d'ordures ménagères résiduelles. Ils sont définis comme : « tout déchet non-dangereux biodégradable de jardin ou de parc, tout déchet non-dangereux alimentaire ou de cuisine, issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires » (article R541-8 du code de l'environnement).

Au cours des dernières années, un cadre législatif européen et français a été mis en place pour la gestion des biodéchets :

- En 2010, la loi Grenelle 2 a imposé le tri à la source des biodéchets en vue de leur retour au sol pour les gros producteurs. Depuis le 1er janvier 2016, les gros producteurs concernés sont ceux produisant ou détenant plus de 10 tonnes par an de biodéchets et/ou 60 litres d'huiles alimentaires.
- En 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoyait une généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, y compris les ménages, à l'horizon 2025.
- En 2018, le Parlement Européen a adopté, dans le cadre de son Paquet Economie Circulaire, la Directive (UE) 2018/851, fixant un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets à tous les pays membres au 31 décembre 2023.
- En février 2020 finalement, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (LAGEC) est venue transposer les objectifs européens dans la réglementation française. Elle fixe « Au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation [de tri à la source des biodéchets, qui] s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets. » (article 88). Cette loi abaisse également le seuil « gros producteurs de biodéchets » à 5 tonnes par an au 1^{er} janvier 2023.

Les collectivités territoriales à compétence collecte sont donc tenues de mettre en place une ou plusieurs solution(s) de tri à la source des biodéchets sur leur périmètre. Deux catégories principales de solutions permettent de répondre à cet objectif réglementaire :

- Le développement des pratiques de compostage de proximité (compostage individuel, partagé ou en établissement) ;
- La mise en place d'une collecte séparée des biodéchets (en porte à porte ou en apport volontaire) adossée à une unité de valorisation agréée pour recevoir des sous-produits animaux de catégorie 3 dont dépendent les déchets alimentaires (plateforme de compostage ou unité de méthanisation).

Ces deux approches ne s'excluent pas, elles sont complémentaires.

C'est dans ce cadre que la constitution d'un groupement de commande pour l'achat de composteurs et de leurs accessoires a été proposée aux collectivités adhérentes à Valor'Aisne. Celui-ci permet à la fois de répondre aux obligations réglementaires de tri à la source, tout en mutualisant la procédure d'achat et de passation de marché, mais aussi en réalisant des économies (grâce à la remise de tarifs préférentiels au vu des quantités estimatives à commander).

Valor'Aisne a déjà piloté quatre groupements ayant pour objet l'achat de sacs de collecte, de bacs de collecte, mais également de composteurs individuels et de leurs accessoires (bio seaux, aérateurs).



Le Syndicat en a été désigné coordonnateur : la consultation a donc été menée en partenariat avec les collectivités, de la définition des besoins jusqu'à l'attribution par une Commission d'Appel d'Offres commune. Ensuite, chacun des adhérents procède à la notification de son marché et passe ses commandes au fur et à mesure de ses besoins.

Au vu de ces éléments, les collectivités qui ont manifesté leur intérêt pour le groupement de commande pour l'achat de composteurs et de leurs accessoires sont les suivantes :

- **Le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne**
« VALOR' AISNE »
- **Le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères**
« SIRTOM »
- **La Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère**
- **La Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry**
- **La Communauté de Communes du Pays du Vermandois**
- **La Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise**
- **La Communauté de communes du Pays de la Serre**
- **La Communauté de communes du Val de l'Aisne**
- **La Communauté de communes du Canton d'Oulchy le Château**
- **La Communauté de communes de Retz en Valois**

Le matériel pouvant répondre au besoin et ainsi faire l'objet du groupement de commande est le suivant :

- Composteurs en bois et / ou plastique
- Bioseaux
- Aérateurs / Brass'Compost
- Lombri-composteurs
- Composteurs partagés

Aussi,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu le projet de convention constitutive du groupement de commande pour l'achat de composteurs et d'accessoires ;
- Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commande en termes de simplification administrative et d'économie financière,
- Considérant qu'à cette fin et conformément à l'article L 2113-7 du Code de la Commande Publique, une convention collective d'un groupement de commande doit être signée entre les différentes collectivités intéressées,
- Considérant que Valor'Aisne a proposé d'être le coordonnateur du groupement et de mettre en œuvre les missions qui lui sont attribuées
- Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du groupement sera une Commission d'Appel d'Offres ad hoc, il conviendra d'élire parmi les membres à voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres de chaque collectivité adhérente le représentant qui siègera à la commission du groupement. Un suppléant doit également être élu.
- Considérant que le représentant de Valor'Aisne présidera la CAO du groupement puisque le syndicat est désigné coordonnateur;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Emet** un avis favorable à la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché à bons de commande (avec montant maximum) relatif à l'achat de composteurs et d'accessoires,
- **Décide** d'adhérer au groupement de commande pour l'achat de composteurs et d'accessoires,
- **Emet** un avis favorable à la désignation de Valor'Aisne comme coordonnateur du groupement,
- **Donne** délégation à Monsieur le Président pour élaborer et signer la future convention constitutive du groupement de commande pour l'achat de composteurs et d'accessoires,
- **Précise** que son représentant présidera la CAO du groupement,
- **Elit** Madame Carole RIBEIRO (titulaire) et Monsieur Jean-Paul RENAUX (suppléant) pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande,
- **Précise** que les crédits relatifs à ce marché seront inscrits aux budgets correspondants.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président

Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	
<p>L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.</p>	

2021-61 Avenant n°1 du lot 6 du marché 19-29 relatif à la location d'engins

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VANISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA

Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI

Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX

Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-61 Avenant n°1 du lot 6 du marché 19-29 relatif à la location d'engins

Le marché a pour objet la location d'engins de chargement (d'occasion ou neuf) pour 4 centres de traitement de déchets ménagers en régie par Valor'Aisne. Ce marché est composé de 6 lots :

- **Lot 1** : Chariot élévateur frontal - Matériel destiné au centre de tri d'Urvillers,
- **Lot 2** : Plateforme élévatrice mobile de personne (PEMP) - Matériel destiné au centre de tri d'Urvillers,
- **Lot 3** : Chariot télescopique - Matériel destiné au centre de tri d'Urvillers,
- **Lot 4** : Chariot télescopique - Matériel destiné au centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain,
- **Lot 5** : Chariot élévateur à flèche télescopique destiné au centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain,
- **Lot 6** : Chariot télescopique - Matériel destiné au centre de transfert et compostage de Leully.

Le présent avenant concerne le lot n°6 dont la durée est de 2 ans, à compter de la date de livraison de l'engin sur site (le 24 juillet 2020), et est renouvelable 2 fois 1 an par reconduction expresse.

Comme indiqué dans le Cahier des Clauses Particulières, le chariot télescopique est utilisé sur le centre de transfert et de compostage de Laon – Faubourg de Leully.

Le temps annuel d'utilisation était estimé à 100 heures pour l'utilisation au centre de tri et de 100 heures sur la plateforme de compostage.

Il sert à charger des camions en produits recyclables de faible ou moyenne densité, ainsi qu'à pousser des andains de produits recyclables et les gerber dans des box.

Il est également utilisé sur la plateforme de compostage pour la remontée des tas de déchets végétaux, le déplacement des andains de broyat ou de compost.

Toutefois, depuis la notification du marché, le matériel loué est utilisé de manière plus intensive que prévu. Aussi le nombre d'heures d'utilisation a augmenté et des heures supplémentaires sont et vont être à payer au titulaire.

En effet, une prestation relative au transfert des cartons est venue s'ajouter au besoin. Les cartons collectés dans les déchetteries sont dépotés par le collecteur au sol dans l'ex-centre de tri (servant de hangar de stockage).

Dans ce cadre, les agents de Valor'Aisne doivent, dans un premier temps, remonter en tas les matériaux afin de gagner de la surface de stockage et de les maintenir à l'abri, avec l'engin. Puis dans un deuxième temps, celui-ci sert à recharger ces cartons dans les camions qui les transporteront vers le centre de traitement final.

Par ailleurs, suite à une nouvelle organisation de l'exploitation, les déchets recyclables du SIRTOM du Laonnois- Territoire de la Champagne Picarde, sont désormais déchargés sur le site par le collecteur. Puis, de la même manière que les cartons, ils sont ensuite rechargés dans les bennes les transportant vers le centre de tri. L'engin est donc également sollicité pour ces manipulations de déchets.

De plus, afin d'assurer une gestion optimisée de l'exploitation, le chariot télescopique est aussi utilisé en complément d'une chargeuse sur la plateforme de compostage.



Au vu de ces éléments, le nombre d'heures d'utilisation est estimé à 500h par an, soit 300h supplémentaires par rapport au besoin annuel exprimé dans le marché (200h).
Comme indiqué dans le Bordereau de Prix Unitaires, le prix de l'heure supplémentaire s'élève à 8€HT.

Aussi, le nombre d'heures supplémentaires estimatives nécessaires à l'exploitation est :

- de 600 heures jusqu'à la fin de la durée initiale (300h supplémentaires / an * 2), soit un total de 4 800.00 €HT
- de 1 200 heures jusqu'à la fin de la durée totale incluant les 2 reconductions (300h supplémentaires / an * 4), soit un total de 9 600.00 €HT.

A noter : le montant total correspondra au prix unitaire appliqué aux heures réellement réalisées au cours du marché et relevées au compteur du chariot télescopique.

Le présent avenant porte sur le paiement d'heures supplémentaires de fonctionnement de l'engin utilisé sur le site de Laon – Faubourg de Leuilly.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 10 décembre 2021 a émis un avis favorable à la signature de l'avenant.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au lot n° 6 du marché 19-29 relatif à la location d'engins.
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Syndicat.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président

Éric DELHAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2021

Date de convocation	2 décembre 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	35
Votants	35+4 pouvoirs
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 10 décembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans l'auditorium du Conservatoire – Laon.
 Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur François DROUX est élu secrétaire de séance.

2021-62 Adhésion au service de médecine préventive

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne (3) Titulaires BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne ; FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle ; LINIER Stéphane ; MOUGENOT Paul ; REBEROT Nicolas	Suppléants (1) BATONNET Sarah ; EUGENE Sébastien ; FRICOTEAUX Nicolas ; GRZEZICZAK Freddy ; LEBEAU Véronique ; VARLET Caroline ; VENET CORALIE,
Canton d'Oulchy le Château (CC) (1) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA)(2) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) (2) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, RICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie



<p>Région de Château-Thierry (CA) (3) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) (7) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants (2) ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) (1) Titulaires RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</p>	<p>Suppléants DUPONT Louise, GABET Grégory</p>
<p>des Trois Rivières (CC) (1) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC)(1) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants (1) GENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) (1) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) (3) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY-Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, PÔTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires (2) BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants (1) BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) (1) Titulaires CHOULETTE Jérôme, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) (2) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYCHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>



Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie-Françoise BERTRAND donne pouvoir à Jocelyne DOGNA
Michel MAGNIEZ donne pouvoir à Roland MORTELLI
Marc COUTEAU donne pouvoir à François DROUX
Jean VAN ISACKER donne pouvoir à Jean-Paul RENAUX

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Sarah BATONNET ; Fortunato BIANCHINI ; Pascal DEMONT, Dominique IGNASZAK ; Mario LIRUSSI, Patricia GOETZ ; Jean-François PAGNON, Nadège DELPECH, Michel CARLIER, Martine SIMON, Yveline DELVAL, Lisiane DESCAMPS, Benoit DAVIN ; Jean-Marie ACCART, Elie BOUTROY, Agnès POTEL, Sylvette LEICHNAM ; Djamilia MALLIARD ; Alex DESUMEUR ; Thérèse FERTON HERPE, Corinne LUSTENBERGER, Willy HUYGHE, Joël WATEAU, Jérôme DUVERDIER ; Bruno MARCELLIN, Bruno DECARSIN.



2021-62 Adhésion au service de médecine préventive

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive.

Cette mission est confiée au Centre de Gestion par convention depuis 2003. Il convient de renouveler cet engagement pour les années 2022-2024.

La convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des missions du service prévention et santé au travail confiées par la collectivité au Centre de Gestion telles que la surveillance médicale des agents, les actions sur le milieu professionnel, la mise en place de la cellule d'étude sur le reclassement et le maintien dans l'emploi.

Les tarifs sont arrêtés annuellement par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Aisne.

Pour information, tarifs année 2022

- Visite médicale, entretien de santé au travail et action sur le milieu professionnel : 60 euros
- Vaccination hors visite médicale : 11 euros

Le Président propose,

- De renouveler son adhésion au service de prévention et santé au travail du Centre de Gestion

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Décide** : de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de Prévention et santé au travail,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion au service de médecine pour 2022-2024

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 13 décembre 2021

Le Président

Éric DELHAYE